## Projet adressage

Ce projet avait été initié par l'ancien conseil municipal et est la priorité de la nouvelle équipe municipale. Une aide matérielle, grâce à la demande d'une subvention, est accordée par l'État à hauteur de 30% des frais prévus hors taxes.
Le conseil municipal souhaite réaliser le plan d'adressage qui a pour objectif de disposer des adresses normées sur la commune. Il s'agit de procéder à la dénomination de l'ensemble des voies communales, publiques ou privées de la commune et à la numérotation de tous les bâtis (habitations, commerces, entreprises, sites publics ...) quel que soit leur état d'occupation.

Ce plan d'adressage constitue un élément essentiel pour le déploiement du réseau de fibre optique sur la commune. Ceci permettra aussi d'améliorer les services de proximité : service de livraison en assurant la bonne distribution du courrier et la livraison des colis aux administrés. Très important : ceci facilitera l'intervention des secours (pompiers).
Aussi, la mise à disposition d'une base de données de qualité permettra à chacun de s'orienter efficacement sur la commune grâce, à la mise à jour des données GPS.
Vos élus ont commencé à travailler sur ce projet début juillet, avec l'assistance technique des agents du SMICA. Le travail a consisté à définir les voies à partir du bourg de Prévinquières et d'identifier l'ensemble des bâtiments. La phase suivante est la dénomination des voies, mais il sera indispensable de conserver (en complément d'adresse) le nom du hameau.
Lorsque ce travail sera terminé par les élus, les informations seront transmises au technicien SMICA qui établira une carte générale de la commune. En début d'année 2021, il sera proposé à chaque famille de la commune de venir consulter le dossier, en présence des élus, afin de donner un avis ou une rectification à apporter. Ce n'est qu'après cette consultation des habitants que le conseil municipal validera le projet définitif.

L'étape suivante sera le signalement de changement d'adresses aux diverses administrations. Enfin, la pose de panneaux de rue et des plaques d'identification des bâtiments sera étalée sur plusieurs mois.

> L'objectif est que la commune dispose d'adresses normées

### Petit +

Nous avons désormais une page facebook : « Commune de Prévinquières 12350 ».
Pour connaître les activités de la commune, abonnez-vous et partagez !

**Mairie de Prévinquières**
Le Bourg - 12 350 Prévinquières
Tel : 05 65 81 94 98
Mail : mairie.previnquieres@wanadoo.fr
Site : www.previnquieres.fr
Facebook : Commune de Prévinquières

**Horaire d'ouverture :**
Mardi et vendredi de 10h à 12h
et de 14h-16h30

Prévinquières

Prévinquières

# Le petit Journal de la Commune

NOVEMBRE 2020

## Nos secrétaires à l'honneur

Courant octobre, nos secrétaires ont été mises à l'honneur. Laurence Bousquet a changé d'affectation depuis le 1er avril pour le poste de secrétaire à la mairie de Vaureilles et a été remplacée par Nathalie Mandirac depuis la même date. En raison de la crise sanitaire de début mars et du confinement qui s'en est suivi, le pot de départ et d'accueil prévu avait été reporté. Pour ce sympathique moment, conseillers et agents actuels et anciens étaient au rendez-vous à la salle des fête aménagée dans le respect des mesures sanitaires préconisées. Dans sa petite allocution, Christian Lacombe, retraça les diverses étapes de carrière de Laurence, de son arrivée au secrétariat à Prévinquières mais aussi son passage à la communauté de communes Aveyron Ségala Viaur puis la mairie de Privezac son dernier poste en complément de notre secrétariat. « Laurence, tu as assuré ton travail avec beaucoup de sérieux et de dévouement au service de la commune et pour le bien être de ses habitants. Ta parfaite collaboration, ta ponctualité, tes initiatives et le climat de confiance qui a régné pendant ces douze années ont été pour moi un réel plaisir. » se félicita le premier magistrat ! En son nom personnel et au nom de tous il lui souhaita tous ses vœux de réussite pour la suite de sa carrière.

Nathalie est arrivée elle aussi au secrétariat de mairie de Prévinquières le 1er avril. Christian lui souhaita officiellement la bienvenue au nom de ses collègues élus et de toute l'assistance. Il rappela son parcours, sa vie familiale, élective puis professionnelle à la mairie de Tayrac. Nathalie travaille à temps complet en cumulant les deux postes de Tayrac et Prévinquières. Le maire remercia Nathalie pour le travail déjà accompli malgré la méconnaissance des dossiers et projets communaux et de sa bonne collaboration au service de nos concitoyens. Avant de prendre le verre de l'amitié Laurence et Nathalie reçurent chacune un petit souvenir et remercièrent tour à tour Mr le maire et les conseillers pour ce sympathique moment en leur honneur.

Le maire remettant un petit souvenir à Laurence et Nathalie

## La rentrée scolaire

# L'école résonne à nouveau des rires des enfants

Souhaitons à nos écoliers de passer une bonne année scolaire avec un retour presque à la normale avec des contraintes sanitaires allégées pour les écoles primaires.

Après la reprise en juin suite au confinement et avec les protocoles sanitaires assez contraignants les écoliers furent heureux d'être vraiment en vacances. Mardi 1er septembre, l'école du village résonnait à nouveau de cris d'enfants. Les 18 écoliers étaient heureux de retrouver leurs camarades et leur maître Lionel ainsi que Wendy Atsem. Les repas de la cantine sont à nouveau servis au restaurant du village « le Relais de Prévinquières » avec les mesures sanitaires qui s'imposent. La surveillance et le service est assuré par Guillaume. Les horaires de garderie sont inchangés, garderie du matin à partir de 7h40 et le soir de 17h à 18h30. Trois séances à la piscine de Rieupeyroux ont eu lieu avant la fermeture hivernale.

## Commémoration de l'armistice du 11 novembre

La commémoration de l'armistice du 11 novembre s'est déroulé avec un nombre très restreint de personnes, suivant les consignes de la préfecture. En l'absence de public non convié cette année, quelques membres du conseil municipal étaient présents avec la participation de Simon Boyer porte-drapeau représentant les anciens combattants. Lecture faite du manifeste de la secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense par Christian Lacombe, maire, puis une gerbe de fleurs fut déposée au pied du monument aux morts. Minute de silence et Hymne National clôturèrent cette cérémonie du Souvenir.

## Urbanisme

# Le PLUI déterminera les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols, en tenant compte des nouvelles exigences environnementales.

Les dossiers d'urbanisme pour notre commune sont soumis au RNU (Règlement National d'Urbanisme) dans l'attente de la mise en place d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) au niveau de la communauté de communes Aveyron Bas Ségala Viaur. En effet, ne possédant pas de carte communale ou de PLUI c'est encore la DDT qui instruit l'ensemble des dossiers d'urbanisme.

Voici un petit résumé succinct des déclarations que vous devez effectuer auprès de la mairie chaque fois que vous désirez construire ou aménager un bâtiment (structure bois, parping, structure métallique, piscine, garage, abris de jardin, etc ).

- Bâtiment de moins de 5 m² : pas de déclaration.
- Bâtiment de 5m² à 20 m² : déclaration préalable de travaux.
- Bâtiment de plus de 20 m² : permis de construire
- Travaux de rénovation toit, façade, etc : déclaration préalable.

Vous pouvez consulter le site service-public.fr où vous trouverez des informations utiles et les cerfa pour la réalisation du dossier.

L'ensemble des imprimés (cerfa de déclaration de travaux ou permis de construire) en 4 exemplaires par déclaration doivent être remplis par le déclarant accompagnés des pièces demandées et à déposer en mairie.

Pour toute question relative à l'urbanisme, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat de mairie.

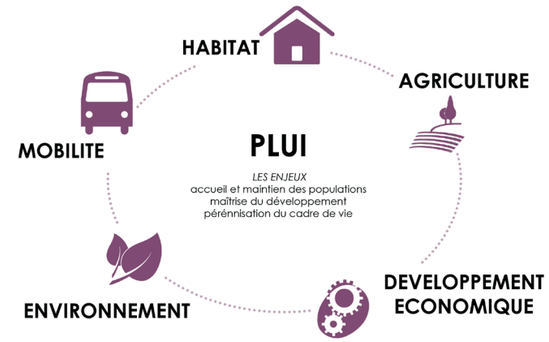


## La fibre est arrivée sur la commune

Avec une année de retard, le déploiement de la fibre optique est effectif sur la première partie prévue de la commune. Tout le secteur téléphonique venant de Compolibat (Le Bourg, La Grange, Mas del Puech, Costepeyrouse, Caniverse, Roquefort, Moulin Haut, Laymerie, Pomeirols, Félix, Labro) a été cablé durant l'été. C'est actuellement la phase de commercialisation pour les personnes le désirant et le branchement à l'habitation.

Les autres hameaux de la commune devraient être desservis comme prévu et suivant le planning des entreprises, courant 2021/2022.